



Nous devons continuer à respecter les règles de sécurité notamment celles-ci : arriver avec son masque (port du masque obligatoire dans les lieux clos), désinfection des mains à l'entrée de l'église, distanciation physique . Merci et bonne semaine.

Edito

Nous sommes dans une année particulière, avançant au jour le jour. Il n'y a pas de bonne solution aujourd'hui, pas de vérité certaine. Faut-il vivre comme avant ? Faut-il renoncer tant que les mesures sont si lourdes ?

Pour préparer l'année, nous nous sommes retrouvés avec le P. d'Aligny et les deux EAP pour répondre à ces questions. Nous étions en juillet, période qui nous semble aujourd'hui comme une accalmie. Ainsi nous avons proposé des premières communions et professions de foi rapidement après la rentrée. Par-delà les difficultés de suivi dû au confinement, les questions, venant notamment de certains parents, peuvent surgir et cela est bien normal.

Je repense à la formule du rituel du baptême lorsque le célébrant remet le cierge aux parents, parrain, marraine.

" C'est à vous, parents, parrain et marraine, que cette lumière est confiée. Veillez à l'entretenir : que N. [prénom], illuminé par le Christ, avance dans la vie en enfant de lumière et demeure fidèle à la foi de son baptême."



Rappelant ainsi que les responsables du cheminement des enfants ne sont pas les curés mais les parents, rôle éminent et central. Les prêtres proposent avec les catéchistes, Dieu dispose avec les parents.

Père Olivier Devaux

Retour sur un évènement :

Le samedi 5 septembre, Mgr BEAU est venu présider en l'église de St SATUR la célébration de rentrée de l'enseignement catholique de tout le diocèse. Cette messe permet l'accueil et l'envoi en mission des nouveaux chefs d'établissement ou ceux qui sont renouvelés. C'est l'occasion de porter dans la prière les enseignants et les élèves qui vivent cette rentrée atypique.



A partir du mois d'octobre, des messes de semaine vont être instituées dans différents lieux de nos deux paroisses. Le travail des EAP, peut-être vos suggestions également, permettront de déterminer ces rencontres hebdomadaires. Les temps en maison de retraite seront maintenus.

Dimanche 13 septembre : 10h30 Messe de rentrée pour toute la paroisse à SAVIGNY

Lundi 14 14h00 Réunion de l'EAP - Maison paroissiale de Savigny
17h30 réunion de l'équipe d'animation liturgique
Maison paroissiale de Savigny—pour préparer la Messe de 1ere communion du 27 septembre à Savigny

Mercredi 16 9h30 Rencontre 2eme année de KT – Boulleret
Rencontre 1^{ere} année d'Aumônerie – Maison paroissiale de Savigny

Vendredi 18 17h00-19h00 Permanence du Père Devaux à la maison paroissiale de Savigny

Dimanche 20 septembre 10h30 Messe à SURY PRES LERE

Lundi 21 17h30 réunion de l'équipe d'animation liturgique
Maison paroissiale de Savigny—pour préparer la Messe d'installation du Père Devaux du samedi 3 octobre à Boulleret

Mercredi 23 9h00-17h00 Retraite de 1ere communion et répétition de la cérémonie—maison paroissiale de Savigny—Eglise de Savigny

Vendredi 25 17h00-19h00 Permanence du Père Devaux à la maison paroissiale de Savigny

Samedi 26 Retraite de profession de Foi - Maison paroissiale de Savigny

Dimanche 20 septembre

Retraite de profession de Foi - Maison paroissiale de Savigny
10h30 Messe de 1ere Communion à SAVIGNY

RENTREE EVEIL A LA FOI, KT et AUMONERIE 2020-2021

En raison du Covid, la rentrée se fera en deux temps : pour les enfants qui étaient en 2eme année de KT et en 1ere année d'aumônerie, rentrée début septembre. Pour les autres années, les séances reprendront normalement début octobre. Pour tous renseignements, contacter :

Pour le KT à Savigny : Mme Carmen BAILLY, 02 48 72 11 75

Pour l'éveil à la Foi, le KT Boulleret, et l'aumônerie : Mme Martine BILLET, 06 74 58 37 04

Messes pour octobre:

Samedi 3, 18h00, Messe d'installation du Père Olivier Devaux à Boulleret, en présence de Monseigneur Beau - Dimanche 11, 10h30, Messe à Belleville—Dimanche 18, 10h30, Messe de Profession de Foi à Léré—Dimanche 25, 10h30, Messe à Santranges

TOUTES LES SEMAINES

CHAPELET LE JEUDI à LERE à 10h00

CHORALE compte tenu des impératifs sanitaires, PAS DE CHORALE

SECRETARIAT PERMANENCE LE JEUDI 10h00 - Maison Paroissiale de SAVIGNY-

LES MESSES TÉLÉ ET RADIO : Le Jour du Seigneur : France 2 – 11h 00 /France-Culture : 10h 00

Maison Paroissiale - 8 rue de la mairie – 18240 Savigny en Sancerre – tél : 02 48 72 31 91

Secrétariat : jeudi matin de 10h à 11h30

e-mail : paroisse.lere@diocese-bourges.org blog : paroisselere.canalblog.com